

# Aperçu des personnes vivant sous la mesure de faible revenu en 2010

Mars 2016

en Abitibi-Témiscamingue



Photo : weheartit.com

## Sommaire

Note importante à lire avant de poursuivre.....	3
Mesure de faible revenu : définition.....	3
Note méthodologique .....	4
Résultats selon les groupes d'âge.....	5
Ensemble de la population .....	5
Moins de 6 ans (petite enfance).....	7
Jeunes de moins de 18 ans.....	9
Adultes de 18 à 64 ans .....	11
65 ans ou plus (aînés).....	13
En bref .....	15

# Édition

produite par

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue  
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE  
1, 9<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9  
Téléphone : 819 764-3264  
Télécopieur : 819 797-1947  
[www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca)

## Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de recherche  
Direction de santé publique

## Collaboration

Sylvie Bellot  
Direction de santé publique

Marlène Mainville  
Direction de santé publique

## Mise en page

Francine Robert, agente administrative  
Direction de santé publique

ISBN : 978-2-89391-709-2 (Version imprimée)  
978-2-89391-710-8 (PDF)

## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016  
Bibliothèque et Archives Canada, 2016

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substituts, sur demande.

© Gouvernement du Québec

## Note importante à lire avant de poursuivre

Les données sur la mesure de faible revenu (MFR) proviennent de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) réalisée en 2011 par Statistique Canada. Elles font référence à la situation financière des personnes durant l'année précédente, soit 2010.

En 2011, l'ENM a remplacé le questionnaire long du recensement. De façon générale, la comparaison des données de l'ENM 2011 avec celles du Recensement 2006 doit être faite avec prudence, tout spécialement à l'échelle des petits niveaux géographiques, notamment en raison du caractère volontaire de la participation à l'enquête en 2011.

### AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE

Spécifiquement en ce qui concerne le faible revenu, les données de l'ENM 2011 ne peuvent absolument pas être comparées à celles des recensements antérieurs. L'ENM 2011 utilise la mesure de faible revenu (MFR), alors que les autres recensements se basaient sur le seuil de faible revenu (SFR), qui implique un calcul différent. Pour plus de détails, consultez la page 20 du document <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.pdf>

## Mesure de faible revenu : définition

Ce document présente le nombre et la proportion de personnes vivant sous la MFR selon le sexe et la MRC pour le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, en fonction de quatre groupes d'âge disponibles : total (tous les groupes), moins de 6 ans (petite enfance), moins de 18 ans (jeunes), 18 à 64 ans (adultes) et 65 ans ou plus (aînés).

Une personne est considérée à faible revenu si son revenu correspond à moins de 50 % du revenu médian des ménages après impôt. La MFR varie selon la taille et la composition de la famille, mais elle est identique peu importe la région, ce qui permet d'établir des comparaisons géographiques.

Tableau 1

### MESURES DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT FIXÉES PAR STATISTIQUE CANADA, 2010

	Taille du ménage (nombre de personnes)						
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes
\$	19 460	27 521	33 706	38 920	43 514	47 667	51 486

Par exemple, une famille de trois personnes en 2010 vivait sous le seuil de faible revenu si elle disposait d'un revenu inférieur à 33 706 \$ après impôt.

Il faut souligner que la MFR ne constitue pas une évaluation du degré de pauvreté comme tel, mais plutôt un point de référence pour savoir combien de personnes s'en tirent moins bien que la moyenne. En effet, son calcul ne tient pas compte du patrimoine accumulé, des dettes et de la durée de la situation<sup>1</sup>. Elle offre toutefois une indication relative de la situation économique des familles et des difficultés qui peuvent être vécues.

## Note méthodologique

Les données issues de l'ENM 2011 ont été arrondies de façon aléatoire par Statistique Canada, vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de 5, afin d'en préserver la confidentialité. Par conséquent, il arrive que les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des parties. Enfin, dans le cas où l'effectif est petit, chaque donnée doit être utilisée avec précaution, une différence de cinq personnes pouvant être importante.

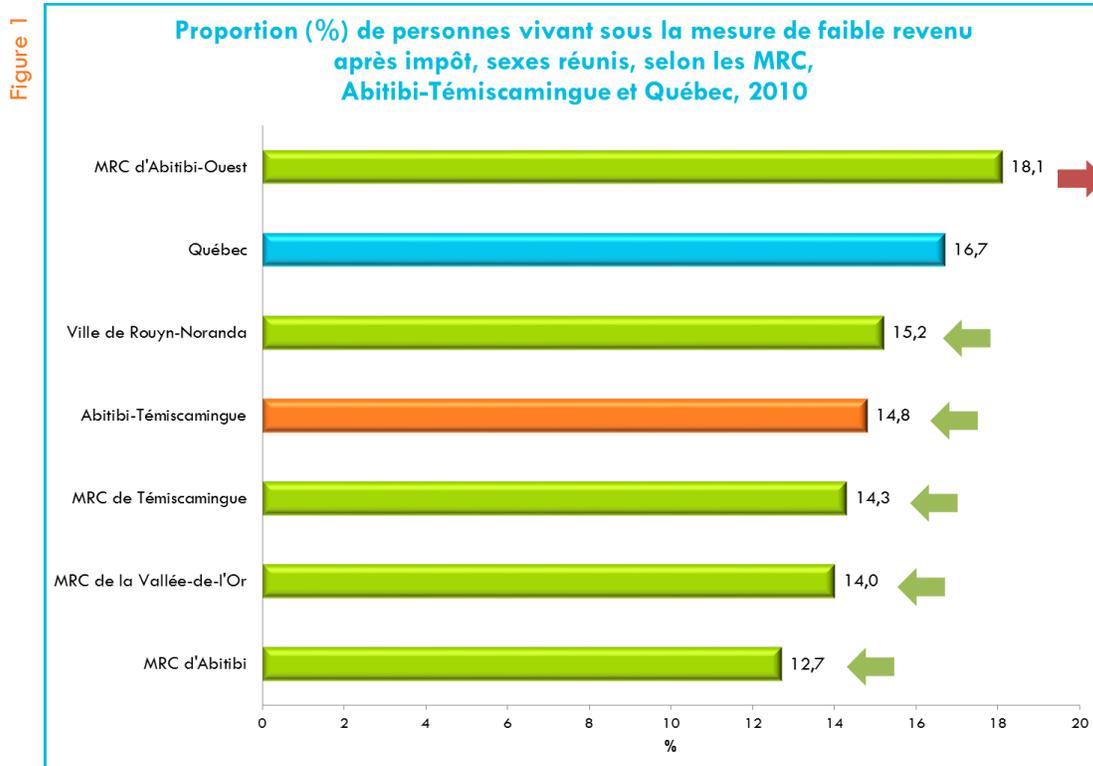


<http://ecx.images-amazon.com/>

1. Pour des informations sur la l'évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012, consultez le document suivant de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no39.pdf>.

## Résultats selon les groupes d'âge

### ENSEMBLE DE LA POPULATION



Les flèches indiquent que la proportion dans un territoire est significativement différente sur le plan statistique en comparaison avec celle de l'ensemble du Québec (← inférieure ; → supérieure).

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

Comme l'illustre la figure 1, environ une personne sur sept (14,8 %) en Abitibi-Témiscamingue vivait sous la MFR en 2010. Il s'agit d'une proportion significativement inférieure à celle du Québec (16,7 %). Quatre des cinq MRC de la région présentaient le même scénario : Rouyn-Noranda (15,2 %), Témiscamingue (14,3 %), Vallée-de-l'Or (14,0 %) et la MRC d'Abitibi (12,7 %). Par contre, l'Abitibi-Ouest avait un pourcentage supérieur à celui du Québec, 18,1 %, ce qui est également le résultat le plus élevé de la région. Au total, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représentait un peu plus de 20 500 personnes touchées en 2010.



Photo : <http://yoopa.ca/sites.yoopa.ca>

Tableau 2

**NOMBRE ET PROPORTION (%) DE PERSONNES VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE SEXE ET LES MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010**

	Sexes réunis			Hommes			Femmes		
	N.	%		N.	%		N.	%	
MRC de Témiscamingue	2 145	14,3	↓	1 055	13,9	↓	1 090	14,7	↓
Ville de Rouyn-Noranda	6 075	15,2	↓	2 430	12,1	↓	3 650	18,3	
MRC d'Abitibi-Ouest	3 715	18,1	↑	1 760	16,9		1 960	19,3	
MRC d'Abitibi	2 960	12,7	↓	1 375	11,7	↓	1 585	13,8	↓
MRC de la Vallée-de-l'Or	5 665	14,0	↓	2 530	12,3	↓	3 135	15,8	↓
Région Abitibi-Témiscamingue	20 560	14,8	↓	9 150	13,0	↓	11 420	16,6	↓
Québec	1 284 590	16,7		589 040	15,5		695 555	17,8	

↓ Proportion significativement inférieure à celle de l'ensemble du Québec

↑ Proportion significativement supérieure à celle de l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

Dans la région (voir le tableau 2), la proportion de personnes vivant sous la MFR était plus élevée chez les femmes (16,6 %) que chez les hommes (13,0 %). À noter que cet écart selon le sexe se répète dans toutes les MRC, de même que dans l'ensemble du Québec.

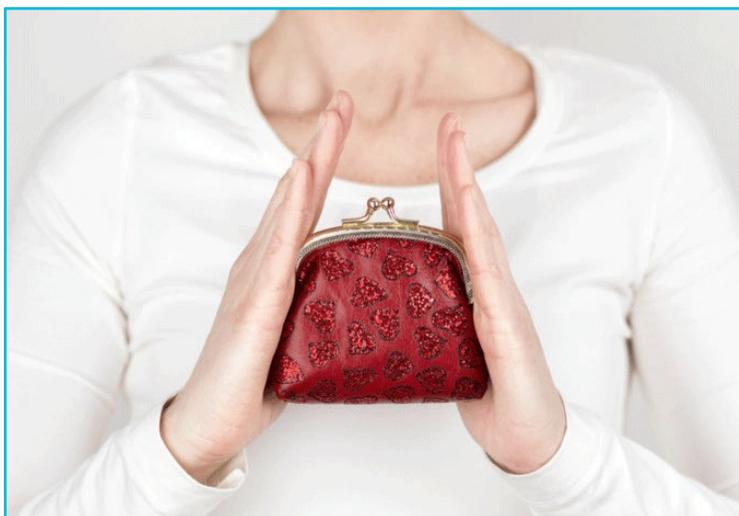
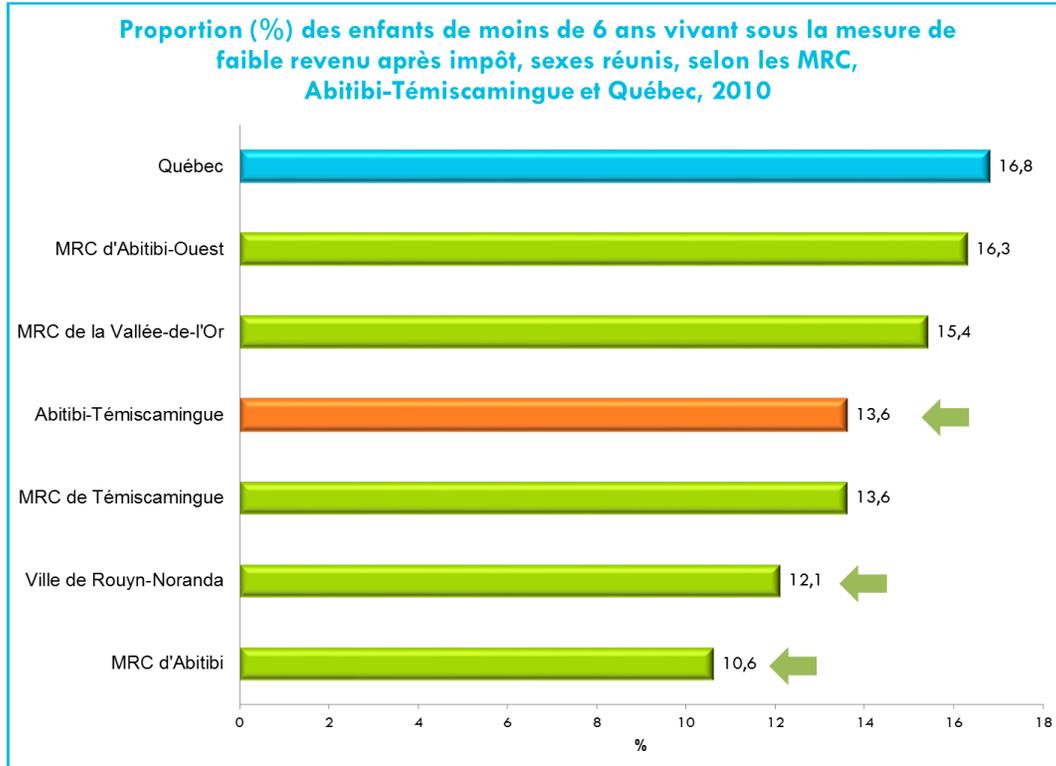


Photo : [www.coupdepouce\\_com/Consommation-410](http://www.coupdepouce_com/Consommation-410)

## MOINS DE 6 ANS (PETITE ENFANCE)

Figure 2



Les flèches indiquent que la proportion dans un territoire est significativement différente sur le plan statistique en comparaison avec celle de l'ensemble du Québec (← inférieure ; → supérieure).

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

En Abitibi-Témiscamingue (voir la figure 2), environ un enfant de moins de 6 ans sur sept (13,6 %) vivait sous la MFR en 2010. Il s'agit d'une proportion significativement inférieure à celle du Québec (16,8 %). Deux territoires de la région présentaient le même scénario : la Ville de Rouyn-Noranda (12,1 %) et la MRC d'Abitibi (10,6 %). Les trois autres MRC affichaient des proportions comparables à celle de la province : Abitibi-Ouest (16,3 %), Vallée-de-l'Or (15,4 %) et Témiscamingue (13,6 %). Au total, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représentait environ 1 300 enfants âgés de moins de 6 ans en 2010.



Photo : [www.blogues\\_radio-canada\\_cageraldfilliontagfaible-revenu](http://www.blogues_radio-canada_cageraldfilliontagfaible-revenu)

Tableau 3

**NOMBRE ET PROPORTION (%) D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE SEXE ET LES MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010**

	Sexes réunis			Garçons			Filles		
	N.	%		N.	%		N.	%	
MRC de Témiscamingue	135	13,6		90	16,4	*	45	10,2	*
Ville de Rouyn-Noranda	330	12,1	↓	185	13,8		145	10,5	↓
MRC d'Abitibi-Ouest	230	16,3		125	18,7		105	14,3	*
MRC d'Abitibi	175	10,6	↓	120	13,3	*	55	7,3	*
MRC de la Vallée-de-l'Or	445	15,4		265	17,6		180	13,0	↓
Région Abitibi-Témiscamingue	1 310	13,6	↓	785	15,8		530	11,3	↓
Québec	87 245	16,8		44 455	16,7		42 795	16,8	

↓ Proportion significativement inférieure à celle de l'ensemble du Québec

\* Attention, estimation de qualité moyenne

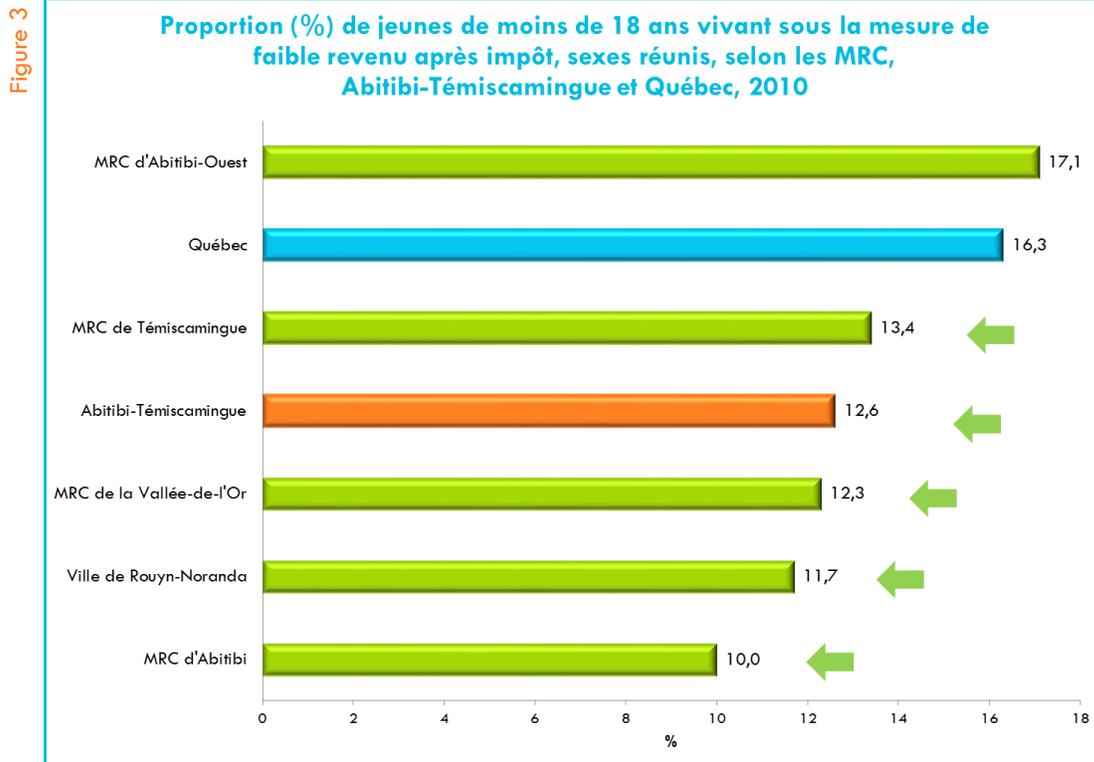
Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, C0-1618\_PSP.

Chez les enfants âgés de moins de 6 ans dans la région (voir le tableau 3), la proportion de ceux vivant sous la MFR était plus élevée chez les garçons (15,8 %) que chez les filles (11,3 %), contrairement à ce qui a été observé auparavant pour l'ensemble de la population. À noter que cet écart selon le sexe se répète dans toutes les MRC. Cependant, dans l'ensemble du Québec, il n'existe pas de différence selon le sexe dans ce groupe d'âge particulier.



<http://media.topito.com>

## JEUNES DE MOINS DE 18 ANS



Les flèches indiquent que la proportion dans un territoire est significativement différente sur le plan statistique en comparaison avec celle de l'ensemble du Québec (← inférieure ; → supérieure).

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

Comme l'illustre la figure 3, un jeune (moins de 18 ans) sur huit (12,6 %) en Abitibi-Témiscamingue vivait sous la MFR en 2010, une proportion significativement inférieure à celle du Québec (16,3 %). Quatre des cinq MRC de la région présentaient le même scénario : Témiscamingue (13,4 %), Vallée-de-l'Or (12,3 %), Rouyn-Noranda (11,7 %) et la MRC d'Abitibi (10,0 %). Seule l'Abitibi-Ouest avait un pourcentage comparable à celui du Québec, 17,1 %, ce qui est également le résultat le plus élevé de la région. Au total, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représentait un peu moins de 3 700 jeunes touchés en 2010.

Tableau 4

**NOMBRE ET PROPORTION (%) DE JEUNES DE MOINS DE 18 ANS VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE SEXE ET LES MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010**

	Sexes réunis			Garçons			Filles		
	N.	%		N.	%		N.	%	
MRC de Témiscamingue	435	13,4	↓	260	15,1		180	11,8	↓
Ville de Rouyn-Noranda	975	11,7	↓	445	10,6	↓	530	12,9	↓
MRC d'Abitibi-Ouest	735	17,1		370	16,6		370	17,8	
MRC d'Abitibi	490	10,0	↓	330	12,8	↓	165	7,1	↓
MRC de la Vallée-de-l'Or	1 030	12,3	↓	575	13,2	↓	455	11,4	↓
Région Abitibi-Témiscamingue	3 665	12,6	↓	1 975	13,1	↓	1 695	12,1	↓
Québec	250 330	16,3		127 465	16,3		122 865	16,4	

↓ Proportion significativement inférieure à celle de l'ensemble du Québec

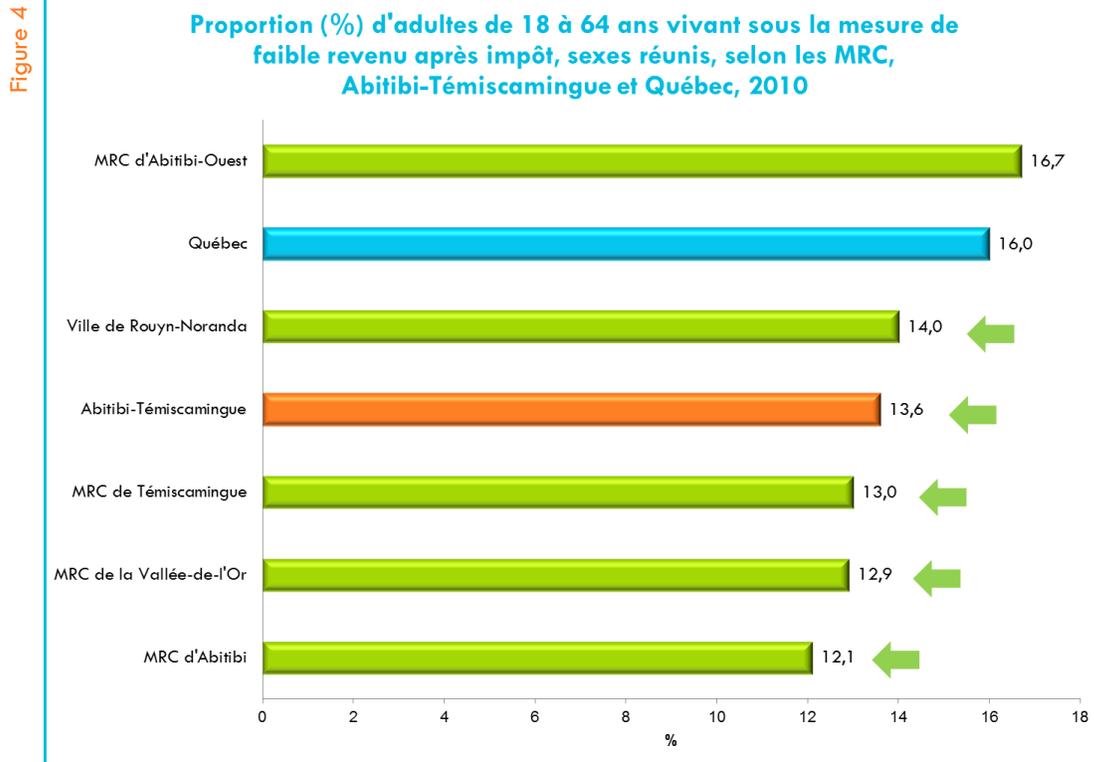
Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, C0-1618\_PSP.

En Abitibi-Témiscamingue (voir le tableau 4), la proportion de jeunes (moins de 18 ans) vivant sous la MFR était légèrement plus élevée chez les garçons (13,1 %) que chez les filles (12,1 %). À noter que cet écart selon le sexe se répète dans trois des cinq MRC de la région (Témiscamingue, Vallée-de-l'Or et MRC d'Abitibi). À l'inverse, le pourcentage était plus élevé chez les filles que chez les garçons à Rouyn-Noranda et en Abitibi-Ouest. Enfin, dans l'ensemble du Québec, il n'y avait pas de différence selon le sexe.



[www.coupdepouce.com/heureuse-moins-argent-410](http://www.coupdepouce.com/heureuse-moins-argent-410)

## ADULTES DE 18 À 64 ANS



Les flèches indiquent que la proportion dans un territoire est significativement différente sur le plan statistique en comparaison avec celle de l'ensemble du Québec (← inférieure ; → supérieure).

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

En Abitibi-Témiscamingue (voir la figure 4), environ un adulte de 18 à 64 ans sur sept (13,6 %) vivait sous la MFR en 2010. Il s'agit d'une proportion significativement inférieure à celle du Québec (16,0 %). Quatre des cinq MRC de la région présentaient le même scénario : Rouyn-Noranda (14,0 %), Témiscamingue (13,0 %), Vallée-de-l'Or (12,9 %) et la MRC d'Abitibi (12,1 %). Seule l'Abitibi-Ouest affichait un pourcentage comparable à celui du Québec, 16,7 %, ce qui constitue encore une fois le résultat le plus élevé de la région. Au total, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représentait près de 12 500 personnes touchées en 2010.

Tableau 5

**NOMBRE ET PROPORTION (%) D'ADULTES DE 18 À 64 ANS VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE SEXE ET LES MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010**

	Sexes réunis			Hommes			Femmes		
	N.	%		N.	%		N.	%	
MRC de Témiscamingue	1 215	13,0	↓	630	13,3	↓	585	12,7	↓
Ville de Rouyn-Noranda	3 710	14,0	↓	1 580	11,8	↓	2 130	16,3	
MRC d'Abitibi-Ouest	2 165	16,7		1 025	15,7		1 140	17,6	
MRC d'Abitibi	1 855	12,1	↓	875	11,6	↓	980	12,6	↓
MRC de la Vallée-de-l'Or	3 460	12,9	↓	1 560	11,5	↓	1 900	14,4	↓
Région Abitibi-Témiscamingue	12 405	13,6	↓	5 665	12,4	↓	6 735	14,9	↓
Québec	807 240	16,0		384 760	15,4		422 480	16,7	

↓ Proportion significativement inférieure à celle de l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, C0-1618\_PSP.

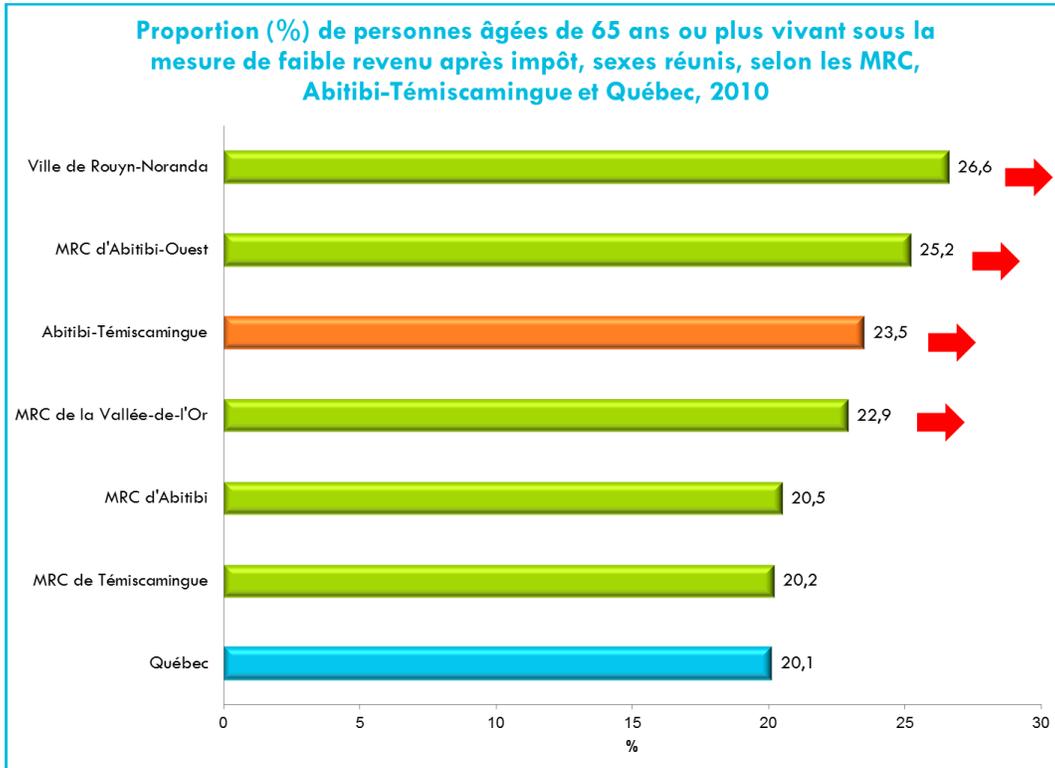
Comme au Québec (voir le tableau 5), la proportion d'adultes de 18 à 64 ans vivant sous la MFR dans la région était plus élevée chez les femmes (14,9 %) que chez les hommes (12,4 %). À noter que cet écart selon le sexe se répète dans toutes les MRC, à l'exception du Témiscamingue où, à l'inverse, le pourcentage chez les hommes s'avère légèrement plus élevé que chez les femmes.



Photo : <http://ss2.yimg.com/couple>

## 65 ANS OU PLUS (AÎNÉS)

Figure 5



Les flèches indiquent que la proportion dans un territoire est significativement différente sur le plan statistique en comparaison avec celle de l'ensemble du Québec (← inférieure ; → supérieure).

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, C0-1618\_PSP.

Comme l'illustre la figure 5, près d'une personne âgée de 65 ans ou plus sur quatre (23,5 %) en Abitibi-Témiscamingue vivait sous la MFR en 2010, une proportion significativement supérieure à celle du Québec (20,1 %). Trois des cinq MRC de la région présentaient le même scénario : Ville de Rouyn-Noranda (26,6 %), Abitibi-Ouest (25,2 %) et Vallée-de-l'Or (22,9 %). Pour leur part, la MRC d'Abitibi (20,5 %) et le Témiscamingue (20,2 %) affichaient un pourcentage comparable à celui du Québec. Au total, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, cela représentait environ 4 500 aînés en 2010.

Tableau 6

**NOMBRE ET PROPORTION (%) DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE SEXE ET LES MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010**

	Sexes réunis			Hommes			Femmes		
	N.	%		N.	%		N.	%	
MRC de Témiscamingue	495	20,2		170	15,0		320	24,4	
Ville de Rouyn-Noranda	1 395	26,6	↑	405	16,5		990	35,5	↑
MRC d'Abitibi-Ouest	820	25,2	↑	365	21,9	↑	455	28,6	
MRC d'Abitibi	620	20,5		180	11,1	↓	440	31,3	↑
MRC de la Vallée-de-l'Or	1 180	22,9	↑	395	15,7		785	29,8	↑
Région Abitibi-Témiscamingue	4 500	23,5	↑	1 510	16,1		2 990	30,7	↑
Québec	227 025	20,1		76 815	15,0		150 210	24,4	

↓ Proportion significativement inférieure à celle de l'ensemble du Québec

↑ Proportion significativement supérieure à celle de l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada, ENM 2011, Données géocodées, CO-1618\_PSP.

Chez les personnes âgées de 65 ans ou plus de la région (voir le tableau 6), la proportion de celles vivant sous la MFR était beaucoup plus élevée chez les femmes (30,7 %) que chez les hommes (16,1 %). À noter que cet écart selon le sexe se répète dans toutes les MRC, à des degrés divers, de même que dans l'ensemble du Québec.



Photo : [www.lesconseils.net/economiser-argent](http://www.lesconseils.net/economiser-argent)

## En bref...

### Abitibi-Témiscamingue

Dans la région, environ une personne sur sept vivait sous la MFR en 2010, une proportion inférieure à celle du Québec. Toutefois, chez les aînés (65 ans ou plus), une personne sur quatre se retrouvait dans cette situation, un résultat supérieur à celui de la province. En général, le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère plus élevé que celui des hommes, sauf chez les jeunes (moins de 18 ans) et plus spécifiquement chez les enfants de moins de 6 ans où l'inverse est observé.

### MRC de Témiscamingue

En général, de 13 à 14 % des personnes de ce territoire, selon les groupes d'âge, vivaient sous la MFR en 2010, une proportion inférieure à celle du Québec. Toutefois, chez les aînés (65 ans ou plus), une personne sur cinq se retrouvait dans cette situation, un résultat comparable à celui de la province. Globalement, le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère un peu plus élevé que celui des hommes. Ce constat découle surtout d'une proportion très élevée de femmes (24 %) chez les personnes de 65 ans ou plus alors que chez les plus jeunes, l'inverse est plus souvent observé.

### Ville de Rouyn-Noranda

En général, de 12 à 15 % des personnes de ce territoire, selon les groupes d'âge, vivaient sous la MFR en 2010, une proportion inférieure à celle du Québec. Toutefois, chez les aînés (65 ans ou plus), plus d'une personne sur quatre se retrouvait dans cette situation, un résultat supérieur à celui de la province et le plus élevé de la région. Le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère plus élevé que celui des hommes, sauf chez les enfants de moins de 6 ans où l'inverse est observé. Chez les aînés, la proportion de femmes atteint 36 %, la valeur la plus élevée de la région.

### MRC d'Abitibi-Ouest

Dans l'ensemble, près d'une personne sur cinq dans ce territoire vivait sous la MFR en 2010, une proportion supérieure à celle du Québec et la plus élevée de la région. Chez les aînés (65 ans ou plus), c'est une personne sur quatre qui se retrouvait dans cette situation, un résultat supérieur à celui de la province. Le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère plus élevé que celui des hommes, sauf chez les enfants de moins de 6 ans où l'inverse est observé.

### MRC d'Abitibi

En général, de 10 à 13 % des personnes de ce territoire, selon les groupes d'âge, vivaient sous la MFR en 2010, une proportion inférieure à celle du Québec et la plus basse de la région. Toutefois, chez les aînés (65 ans ou plus), une personne sur cinq se retrouvait dans cette situation, un résultat comparable à celui de la province. Le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère plus élevé que celui des hommes, sauf chez les jeunes (moins de 18 ans) et plus spécifiquement chez les enfants de moins de 6 ans où l'inverse est observé. Chez les aînés, la proportion de femmes grimpe à 31 %, la deuxième valeur la plus élevée de la région. .

### MRC de la Vallée-de-l'Or

De 12 à 15 % des personnes de ce territoire, selon les groupes d'âge, vivaient sous la MFR en 2010, une proportion inférieure à celle du Québec. Toutefois, chez les aînés (65 ans ou plus), près d'une personne sur quatre se retrouvait dans cette situation, un résultat supérieur à celui de la province. En général, le pourcentage de femmes vivant sous la MFR s'avère plus élevé que celui des hommes, sauf chez les jeunes (moins de 18 ans) et plus spécifiquement chez les enfants de moins de 6 ans où l'inverse est observé.



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec 